Image not found or type unknown

Jour férié donné un mois avant

Par **armelle56**, le **26/11/2023** à **12:48**

Bonjour, est ce normal qu'on nous donne un jour férié un mois avant?

Je ne travaille pas le week-end du 23 et 24 décembre, ni le mardi 26 car c'est mon jour de repos dans la semaine. Un mois avant Noël, je viens d'apprendre que je travaille le lundi 25. J'ai perdu 220 euros de ma location dans laquelle je devais recevoir mon frère à mi chemin entre chez lui et chez moi. Donc on annule tout.C'est à pleurer.

Par **Marck.ESP**, le **26/11/2023** à **14:39**

Bonjour

Je ne comprends pas vraiment "est ce normal qu'on **nous donne** un jour férié un mois avant?"

Par **miyako**, le **26/11/2023** à **16:33**

Bonsoir,

Armelle 56 a voulu dire est ce normal que l'on nous prévienne un mois à l'avance que l'on travaille un jour férié.

de quelle convention dépenez vous ?

Reste à savoir si c'est légal ,vis à vis de votre CCN .,car ce ne sont pas des CP .

Dans quelle branche travaillez vous?

cordialement

Par **armelle56**, le **26/11/2023** à **16:43**

Bonjour,

Oui il s'agit bien d'un jour férié sur lequel on me renseigne si je travaille ou pas. La loi dit que l'on peut nous avertir 15 jours avant seulement; mais bien-sûr les aides à domicile sont les souffre douleur de tout. Et tandis que les autres salariés sont avertis plusieurs mois avant, nous non. Donc ne soyez pas surpris que l'on ne trouve plus d'auxilaire de vie en France. Car dans mon travail, ils savent depuis déjà plusieurs semaines les quels salariés seront en congés et de ce fait, ils pouvaient nous avertir avant. Mon week-end de Noël est fichu et celui du 1er de l'an aussi car c'est trop tard pour prévoir quelque chose avec la famille ou les amis. Je vous remercie de vos réponses.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés